

# MEM 1 : Correction détaillée



En 2021, une personne de 65 ans ou plus sur trois vit seule dans son logement

En 2021, 57 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent en couple dans leur logement, 32 % y résident seules et 6 % y vivent exclusivement avec un ou des proches, autres qu'un conjoint (**figure 1**). Ces proches peuvent être leurs enfants, mais aussi d'autres membres de leur famille (sœur, frère, nièce, neveu, etc.), voire des personnes avec qui elles n'ont pas de lien familial (ami, colocataire, etc.). Enfin, 5 % des seniors résident en dehors d'un logement ordinaire, pour l'essentiel (97 %) dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (ehpad) ou dans une maison de retraite. Parmi l'ensemble des seniors, vivant en couple ou non, un sur dix partage le même logement qu'un ou plusieurs de ses enfants, qui peuvent eux-mêmes être en couple ou avoir un enfant dans le logement. Vivre avec un de ses enfants est nettement plus fréquent pour les personnes qui ne vivent pas en couple : cette situation concerne sept seniors sur dix parmi ceux vivant uniquement avec des proches, contre un sur dix parmi ceux vivant en couple.

En général plus âgés que leur conjointe et présentant une mortalité plus forte que les femmes, les hommes vivent davantage en couple dans leur logement (71 %) que ces dernières (45 %) au-delà de 65 ans (**figure 2**). L'écart est d'autant plus prononcé que l'âge est élevé : parmi les personnes âgées de 65 à 84 ans, 74 % des hommes et 53 % des femmes vivent en couple, soit un écart de 21 points ; parmi les personnes âgées de 85 ans ou plus, ces parts sont respectivement de 55 % et 14 %, soit un écart de 41 points. En conséquence, les femmes vivent plus souvent seules à leur domicile : 53 % des femmes âgées de 85 ans ou plus vivent seules à leur domicile, contre 28 % des hommes. Le conjoint étant le premier aidant informel en cas de perte, la vie en couple favorise le maintien à domicile des hommes : après 85 ans, 12 % des hommes vivent en établissement, contre 22 % des femmes. Au-delà de 90 ans, l'avancée en âge s'accompagne fréquemment d'une perte d'autonomie qui se traduit, surtout pour les personnes seules, par des entrées en établissement.

## ► 1. Mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus selon l'âge en 1990 et 2021

Mode de résidence	De 65 à 84 ans		85 ans ou plus		65 ans ou plus	
	1990	2021	1990	2021	1990	2021
En couple, dont :	55,8	62,3	16,8	27,3	51,4	56,6
Avec ou moins une autre personne (enfant, sœur, ami, etc.)	9,5	6,6	2,5	2,1	8,8	5,9
Avec ou moins un de leurs enfants <sup>1</sup>	7,2	6,1	1,9	1,9	6,6	5,4
Seul(e)s	30,1	29,8	39,1	45,4	31,1	32,4
Avec un ou des proches (enfant, sœur, ami etc.), dont :	10,3	5,7	23,6	8,3	11,8	6,1
Avec ou moins un de leurs enfants <sup>1</sup>	6,4	3,8	16,4	7,0	7,6	4,3
Avec seulement un ou plusieurs de leurs enfants	3,0	2,7	4,5	4,9	3,2	3,1
Hors logement ordinaire	3,8	2,2	20,5	19,0	5,7	4,9
<b>Ensemble, dont :</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Avec ou moins un de leurs enfants <sup>1</sup>	13,7	9,8	18,2	8,9	14,2	9,7

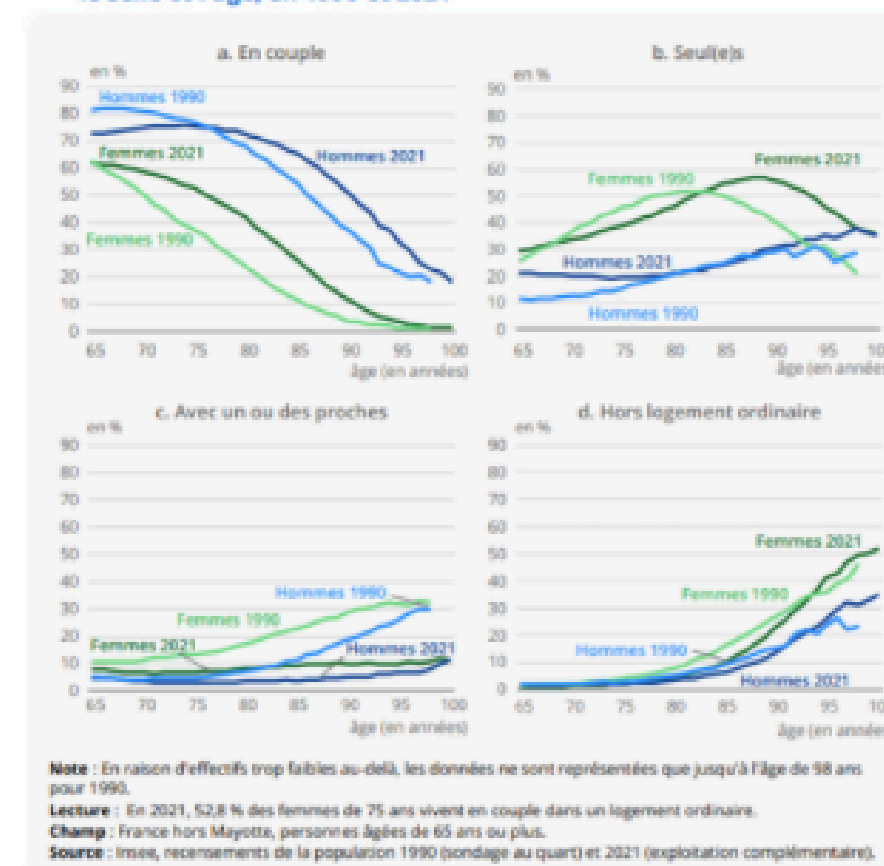
<sup>1</sup> Et éventuellement d'autres personnes (conjoint de leur enfant, petit-enfant, sœur, frère, ami, etc.).

**Lecture :** En 2021, 6,1 % des personnes âgées de 65 ans ou plus résident dans un logement ordinaire avec un ou des proches (autres qu'un conjoint).

**Champ :** France hors Mayotte, personnes âgées de 65 ans ou plus.

**Source :** Insee, recensements de la population 1990 (sondage au quart) et 2021 (exploitation complémentaire).

## ► 2. Mode de résidence des personnes âgées de 65 ans ou plus selon le sexe et l'âge, en 1990 et 2021



# 1/Présentation



- Insee, France Hors Mayotte, 2021
- Texte : 1 personne de plus de 65 ans sur 3 habite seule dans son logement
- Tableau : mode de résidence en fonction de l'âge et de l'époque de l'étude (1990-2021)
- Graphiques (4) : mode de résidence en fonction de l'âge et du sexe en 1990 et en 2021

# 2/Synthèse



## Texte :

- + de la moitié des 65 ans ou plus vivent en couple dans leur logement,  $\frac{1}{3}$  y résident seuls et une faible proportion vivent avec un de leur proches (famille/autre)
- La quasi totalité des personnes âgées (PA) qui vivent en dehors d'un logement ordinaire sont en EHPAD/Maison de retraite (MDR)
- Toutes tranches d'âge confondues, les hommes vivent moins seuls que les femmes → l'écart se creuse avec l'âge (21pts pour 65 à 84 ans → 41pts pour + de 85 ans)
- Perte d'autonomie pour des âges très avancés

## Doc 1 :

- Pas de changement significatif de tendance en fonction des époques
- À mesure que l'âge augmente : les séniors vivent moins en couple, donc sont plus seuls et vivent plus avec leurs proches
- En 2021, séniors vivent moins avec leurs enfants

## Doc 2 :

- illustre le texte et le doc 1, met en valeur les mêmes tendances et les inégalités /

# 3/Problématiques



- L'inégalité ♂/♀ sur le mode de vie
- L'isolement des personnes âgées (PA)

# 4/Hypothèses



## Partie 1 :

- Espérance de vie différente : 79 ans ♂, 85 ans ♀
  - mortalité CV plus élevée chez les hommes
  - conditions de travail/exposition
  - mode de vie (toxiques)
- différence d'autonomie en fin de vie : homme en couple et moins en EHPAD/MDR, femme + seule donc + souvent placée dans des établissements

## Partie 2 :

- Travail, routine des enfants = moins voir pas de temps pour les PA
- Disparition du schéma classique de maison familiale → distance entre les enfants et PA, à cause de la démocratisation des études, mutation, carrière...

# 5/Critiques



- Géographique ? → Hors France, répartition en France (désert médicaux, campagnes, villes...)
- Économique ? → niveaux de richesse (pauvres, classe moyenne, riches/aisés)
- Sociale ? → niveaux d'études des enfants, des PA, métiers exercés
- Éthnique/Religieux ? → traditions/obligations morales
- Manque de précision sur les chiffres concernant les PA en établissement  
→ pourcentage en fonction du mode de vie (seul/en couple)

# 6/Perspectives

Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses tant que vous arrivez à le raccorder au sujet / à justifier vos choix pendant les questions  
Petit tips : ils aiment quand vous faites le lien avec la santé

- Juridiques :
  - Loi "anti-isolement" (quelqu'un doit rendre visite à un PA (famille, amis ou professionnel) → c'est déjà en place à la poste sur le système du volontariat mais rendre obligatoire
  - Loi qui obligerait le contrôle de la qualité de vie des PA en EHPAD ou MdR → s'assurer que PA reçoivent des visites = sociabilisation
- Sociales :
  - Maison qui regroupe PA et orphelins ou étudiants en précarité
  - Lutter contre mortalité masculine = campagne pour dépistage des maladies cardio-vasculaires, sensibilisation contre les conduites à risque (tabac, alcool...) , meilleur suivi médical des personnes ayant un métier physique
- Économiques :
  - Retraite anticipée pour métiers physiques
  - + de budget pour améliorer la fin de vie
  - Aide financière pour transport quand famille habite loin de la PA isolée



# Questions :



- **1** : Concernant les séniors qui sont éloignés de leurs enfants quelles peuvent être les solutions supplémentaires pour éviter l'isolement ?
- **2** : Pouvez-vous développer/expliquer l'écart de points que l'on peut observer entre les hommes et les femmes ?
- **3** : Que pensez-vous de la non-inclusion de Mayotte dans l'étude statistique ?